



➔ **À VOS CÔTÉS POUR
VOUS ACCOMPAGNER**

HARMONIE SERVICE SOCIAL



**CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**



**Harmonie
mutuelle**
GROUPE **vyv**

AVANÇONS collectif



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET QUALIFIÉ

Bénéficiez d'un service confidentiel d'aide et d'accompagnement afin d'assurer le bon équilibre entre votre vie personnelle et professionnelle.

Nous pouvons tous être confrontés à des difficultés familiales, financières, de logement, de garde d'enfants, de santé qui peuvent avoir des répercussions sur notre vie professionnelle (retard, stress, absentéisme...).

C'est pourquoi Harmonie service social met à votre disposition une équipe d'assistants sociaux et de conseillers en économie sociale et familiale. Diplômés d'Etat, ils vous écoutent, vous conseillent et vous accompagnent dans vos démarches en toute confidentialité.



LES BÉNÉFICES POUR LES SALARIÉS

- **Profiter d'un accès simple et direct** à un accompagnement individuel et totalement confidentiel.
- **Recevoir un accompagnement complet**: écoute, soutien, bilan et aide à la mise en place de solutions.
- **Etre conseillé par des experts** de l'accompagnement social.
- **Bénéficier d'un champ d'intervention très large**: famille, budget, logement, santé, handicap, travail.



UN LARGE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

L'équipe Harmonie service social, experte dans des domaines variés, vous apporte rapidement un soutien et des réponses adaptées.



Famille

Enfants, scolarité, séparation, divorce, deuil, aide aux aidants, etc.
Quelle que soit votre problématique, nous vous écoutons, soutenons, orientons dans vos démarches sociales et administratives : CAF, CPAM, MSA...



Budget

Difficultés financières, de gestion, Impayés, surendettement, etc.
Nous vous proposons différentes solutions concrètes : évaluation et accompagnement budgétaire personnalisé, informations pour l'accès aux droits, aide aux démarches administratives.



Logement

Accès au logement, maintien des droits, loyers Impayés, expulsion, etc.
Nous prenons en main la coordination des différents organismes et aides auxquelles vous pouvez prétendre : Prêt Action Logement, aides LOCA-PASS, aide MOBILI-PASS, conseil en financement.



Santé

Maladie, accident de travail, Inaptitude, addictions, etc.
Nous facilitons les formalités à effectuer en cas de problèmes de santé pour obtenir des prestations et aides adaptées à votre situation : ouverture des droits, remboursement des soins, couverture santé...



Handicap

Maladie invalidante, reconnaissance statut de travailleur handicapé, adaptation du logement, etc.
Nous sommes à votre écoute pour vous soutenir, vous apporter des réponses adaptées à votre situation, faire valoir vos droits de compensation et gérer les démarches en lien avec les organismes spécialisés.



Droits du travail

Invalidité, Inaptitude, retraite, etc.
Nous vous accompagnons dans le cas d'adaptation de poste et d'obtention d'aides financières liées à votre situation. Nous sommes également à vos côtés pour vous orienter dans vos démarches administratives.

BESOIN D'AIDE ? LES ÉQUIPES D'HARMONIE SERVICE SOCIAL SONT À VOTRE ÉCOUTE



Ketsia FAUNE
06 71 08 76 21



Manon VRIET
06 07 36 26 76

actionsociale.CCI@harmonie-mutuelle.fr



Institut pour la Promotion de la Santé (IPS), association Loi 1901 dont le numéro SIREN est 401 356 255 et dont le siège social est situé au 23 Boulevard Jean Jaures 45000 Orléans. Dont le membre fondateur est Harmonie Mutuelle, mutuelle régie par le Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro SIREN 536 516 473, dont le siège social est situé au 143, rue Blomet - 75015 Paris.

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro. Siren 536 516 473. Numéro LEI 96950qLU5Z459G4TD57. Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris.

